



COMPTE RENDU DU CTS DU 22 SEPTEMBRE 2022

Ce jeudi 22 septembre 2022, un comité technique a eu lieu en présence de Monsieur le Directeur et de ses représentants, le service des agents et des syndicats FO, CFTC et UFAP.

Le bureau Local Force Ouvrière a fait une déclaration liminaire (diffusée le 22 septembre).

Il a été émis lors de ce CTS :

- Le SAS débutera les travaux le 15 mai 2022. Reste à construire le greffe et l'étage, date d'ouverture possible fin novembre 2023. Le directeur de la SAS devrait être connu début janvier 2023 et ce poste sera aussi ouvert à la CAP de mobilité des officiers.
- 34 SVT au SAS, 7 1er SVT et 1 Officier.
- Visite des OS prévue d'ici la fin de l'année.
- Les ELSP auront un effectif de 8 agents et 2 agents sur liste complémentaire en cas de départ de mutation. Il y aura 4 ELSP de jour et 2 ELSP de nuit
Les extractions seront effectuées par les ELSP de jour comme de nuit ce qui permettra, sauf cas exceptionnel, de ne pas découvrir le service de nuit.
- Tous les détenus prévenus/condamnés correctionnels passeront escorte 1. On devrait avoir dans l'établissement 60% d'escorte 1, 35% d'escorte 2 et 5% d'escorte 3. **Le bureau local Force Ouvrière justice**, propose de réduire les extractions médicales prévue, grâce à la visioconférence qui se situera au médical. Ce système va permettre de garder le plus possible les 3 agents en bâtiment.
- Le service des agents passe provisoirement à 4 agents (3 SVT et 1er SVT) sous réserve d'un départ, ce qui entrainera un service de 3 agents. Cela va permettre d'avoir une visibilité des plannings sur 1 mois et d'avoir une meilleure qualité de service notamment sur les heures supplémentaires.
- Une demande conjointe **Force Ouvrière Justice** et une autre OS pour avoir un 6ème agent dans la brigade QA/QS a été faite, la Direction a entendu notre demande mais faute d'effectif cette dernière ne peut rien faire. Il en va de même pour les deux surveillants moniteurs de sport.
- Le planning des 1er SVT passe en petite et grande semaine en 12h15, dès le 1er octobre 2022. Les 1er SVT faisant fonction, toucheront bien l'ICP majorée avec une rétroactivité. Dès que leur arrêté leur sera notifié et signé.
- Il est rappelé que tous les agents déposant des documents, doivent avoir un récépissé tamponné du RH. Dorénavant, les agents faisant un CRP pour toutes demandes, auront systématiquement une réponse sur le CRP et devront le notifier aux agents
- **Le bureau Force Ouvrière Justice**, a fait la demande de mise en place des nouveaux caillebotis ainsi que le système anti-projections dans les patios. La Direction, nous a répondu qu'ils ont déjà changé les caillebotis du bâtiment F et qu'ils comptent changer ceux de la détention.
- Un système de casier extérieur va être étudié et installé au niveau de l'abri famille les mêmes casiers qui se trouvent à Fresnes.
- **Il est rappelé que lors d'un blocage des mouvements, personne ne doit passer sauf le personnel en uniforme. La Direction fera un rappel au prestataire privé pour, cette règle de sécurité.**

Adresse du Bureau local : Avenue de Vauban 93420
Villepinte

Mail : mavillepinte@fojustice.fr

Tel : 0683762958

SLP **FO Justice** Villepinte
Le 23 septembre 2022

